



#### log 201 - T2, R+2

Séjour / Cuisine	34,13
Chambre + PL.	14,40
Sdb	4,58
Entrée	3,65
WC	2,13
PL. MI.	1,50
PL. E.	0,94
PL. Ch.	0,52
	<b>61,85 m<sup>2</sup></b>
Cave 04	16,47
Balcon	9,62

MODIFICATIONS : Toutes modification demandée par l'acquéreur sera étudiée par l'Atelier des Vergers dans le respect des normes et règlements en vigueur. Un accord sur les plus-values éventuelles devra être conclu entre le maître d'ouvrage et l'acquéreur pour que le plan soit entériné. Le plan définitif devra être signée par les promoteurs, le bureau de contrôle, puis l'acquéreur avant tout démarrage de travaux.

Avertissements : Les côtes et les surfaces projetées sont mentionnées à titre indicatif. Les plans, pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires sont susceptibles de subir des modifications et ajustements. Les gaines techniques, faux plafonds, soffites connus sont représentés à titre indicatifs. Les éléments de mobilier, de cuisine et de salle de bains n'ont qu'une valeur illustratives. Les images ne sont pas contractuelles.

Date d'edition : 09/09/2024

Echelle : 1:75

Maître d'ouvrage -EPA-SAINT-ÉTIENNE-

